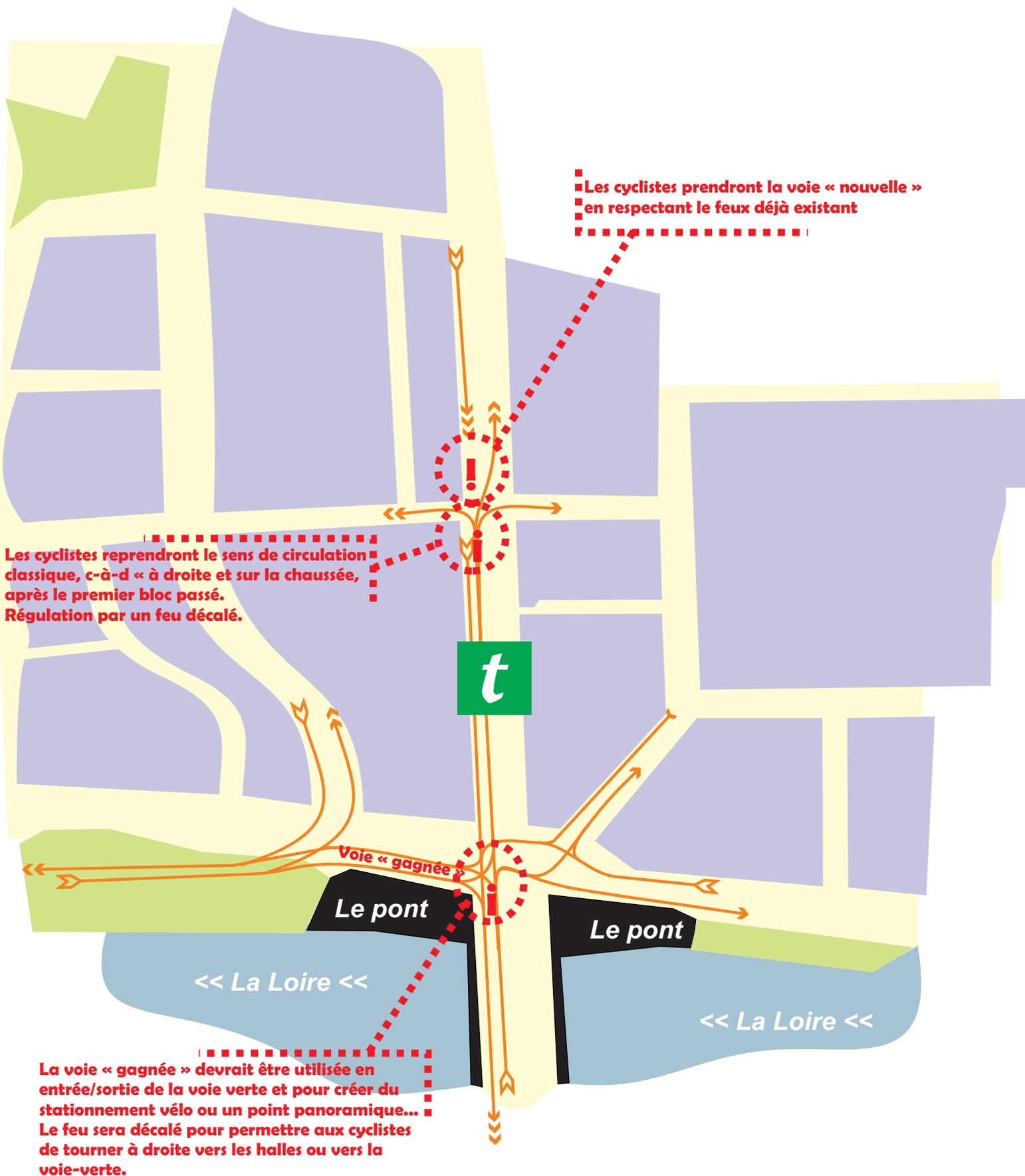


Création d'un espace de cyclabilité sur le pont George 5



Plan général - circulation des véhicules

Création d'un espace de cyclabilité sur le pont George 5



Création d'un espace de cyclabilité sur le pont George 5

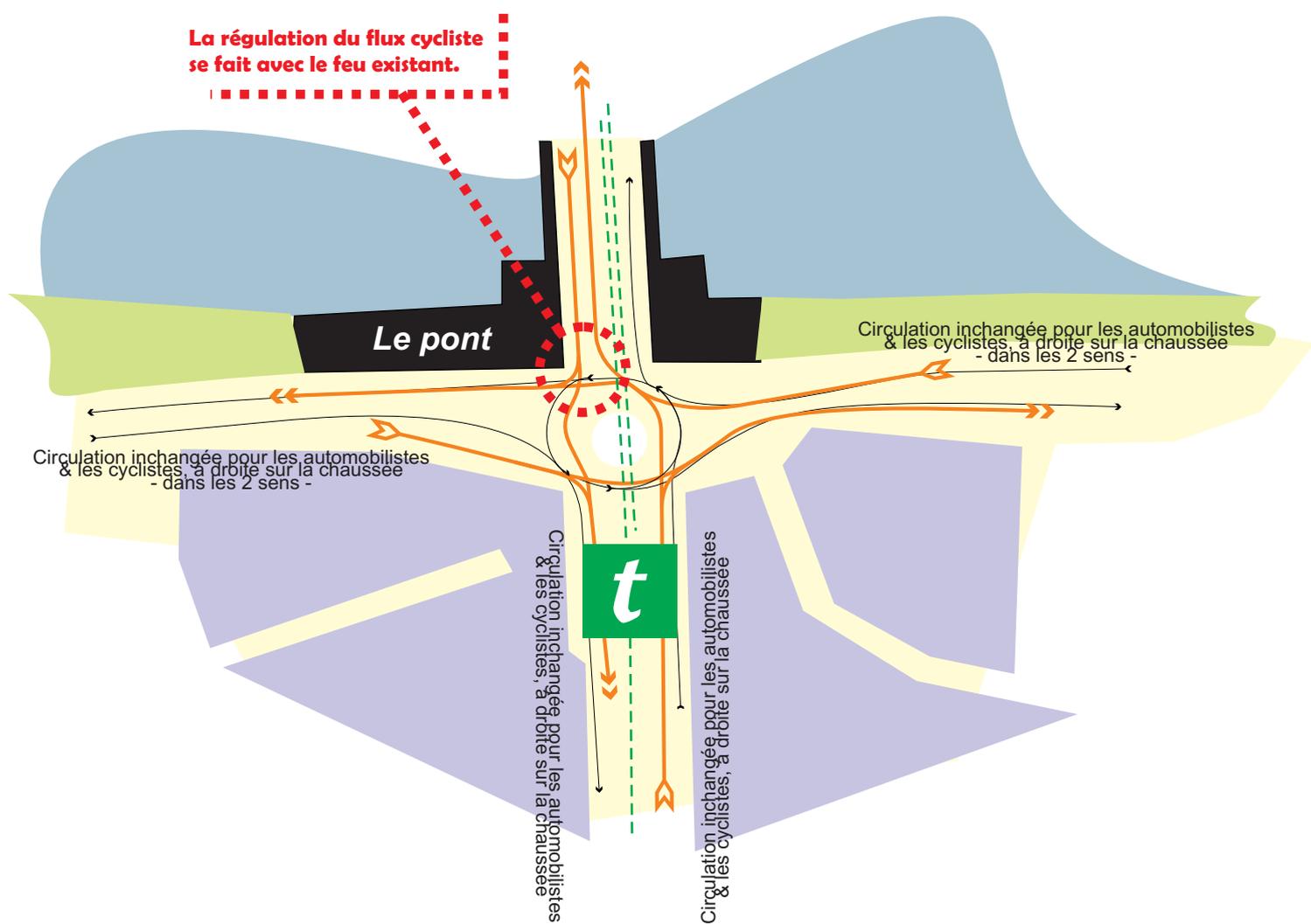


■ En venant de la Madeleine, les automobilistes ne pourront plus tourner à droite.
■ La voie « gagnée » devrait être utilisée en entrée/sortie de la voie verte et pour créer du stationnement vélo ou un point panoramique...

■ En venant de la tête sud, les automobilistes ne pourront plus tourner à gauche.
■ Les voies d'accès aux commerces et aux parcs de stationnement « Halles » & « Charpenterie » sont préservés.

Loupe tête nord - circulation automobile & tramway

Création d'un espace de cyclabilité sur le pont George 5



Loupe tête sud